



**M. Gabriel Nissim**  
Président de l'ACAT  
7, rue Georges Lardennois  
75019 PARIS

Paris, le 18 Mai 2016

Objet : Réponse à votre sollicitation concernant l'Ouzbékistan

Monsieur le Président

DOMINIQUE  
GILLOT

---

SENATRICE  
DU VAL D'OISE

---

ANCIENNE  
MINISTRE

Ma qualité de présidente déléguée à l'Ouzbékistan du groupe d'amitié France – Asie Centrale m'a valu de nombreuses sollicitations des membres de votre association concernant les suites du massacre d'Andijan, perpétré le 13 Mai 2005.

Bien évidemment, les préoccupations et arguments que votre association développe dans les courriers que j'ai reçus, éveillent mon attention et ne me laissent pas insensible. L'Ouzbékistan est un partenaire important de la France en Asie Centrale, qui joue un rôle fondamental pour la stabilité de la région.

Dans le contexte actuel, une demande d'enquête sur les événements d'Andijan, onze ans après les faits soutenue par la France, aurait peu de chance d'aboutir et risquerait de compliquer le dialogue avec ce pays.

Cependant, ceci n'exclut pas d'encourager lors de rencontres bilatérales ainsi que dans le cadre de l'Union européenne et de l'ONU, l'Ouzbékistan à accepter les visites des procédures spéciales des Nations Unies, ainsi qu'à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de l'Examen périodique universel auquel l'Ouzbékistan a été soumis en 2013, qui inclut notamment la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture. D'ailleurs un ombudsman nommé par le gouvernement parmi les députés est venu dernièrement à ma rencontre comme à celle du défenseur des droits à Paris, et j'ai pu aborder avec lui, en présence de l'ambassadeur, des dossiers relatifs aux droits de l'Homme que m'avait signalés la Ligue des Droits de l'Homme.

Ces différentes rencontres devraient encourager l'Ouzbékistan à ratifier le Protocole facultatif relatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui engagerait le pays à renforcer les mécanismes utiles et à accepter les procédures spéciales.

Je pense que ces stratégies conduisant à améliorer progressivement la situation des droits de l'Homme en Ouzbékistan est la plus efficace à long terme, c'est pourquoi je continuerai à plaider dans ce sens à chaque opportunité : l'apprentissage de la démocratie étant en marche.

Je vous remercie de me compter parmi vos correspondants, et reste vigilante à ce que l'action de la France puisse servir les droits de l'Homme en Ouzbékistan.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération.

*républicaine*

**Dominique Gillot**



Sénatrice du Val d'Oise